



AXIALIS AUDIT

6, rue des Frères Lumière – 56000 VANNES

Tél. 02 97 46 86 46

Internet : contact@axialis-audit.fr

Société de Commissariat aux Comptes

Sabrina COMPAIN
Christian DOUYERE
Commissaires aux comptes

BLUE AUDIT

SARL au capital de 8 000 euros

**Siège social : 27 bis Quai MAUBEC
17 000 LA ROCHELLE**

837 791 425 RCS LA ROCHELLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Aux associés de la société « BLUE AUDIT »

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 2 février 2026, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Exposé de l'opération projetée

La société « BLUE AUDIT » est une SARL au capital de 8 000 € dont le siège social est 27 bis Quai MAUBEC 17 000 LA ROCHELLE.

Elle souhaite se transformer en société par actions simplifiée SAS.

La Société a pour objet :

L'exercice de la profession de commissaire aux comptes, dès son inscription sur la liste des commissaires aux comptes.

Vérifications effectuées

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Le bilan au 31 décembre 2025, présente une situation nette de 129 876 € pour un capital social de 8 000 €.

Les événements collectés entre le 1^{er} janvier 2025 et septembre 2025 ne remettent pas en cause notre conclusion.

Conclusion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.
Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur les avantages particuliers spécifiques.

Fait à Vannes, le 20 février 2026

AXIALIS AUDIT

Représentée par Christian DOUYERE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de l'Ouest Atlantique